

Dames

PROMOTION DAMES

1/2 MAI

BOIS D'O

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement des épreuves fédérales par équipes.
Les modifications des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

a) Pour les clubs : Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Le nombre d'équipes sera limité à 48 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

b) Pour les équipiers: (voir le règlement général)

FORME DE JEU

Pour moins de 25 équipes inscrites / épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 25 équipes et plus inscrites / épreuve sur 3 jours :

Les 2 premiers jours : Qualification

6 simples / stroke play / 18 trous / 3 équipières le 1er jour - 3 équipières le 2ème jour.

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Le 3ème jour : Les 15 premières équipes à l'issue de la qualification sont qualifiées pour la phase finale.

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 5 meilleurs scores de la qualification.

La meilleure équipe selon l'ordre du classement final montera en 3ème Division.

ENGAGEMENTS

Inscription de l'équipe sur Internet : <http://xnet.ffgolf.org> **un mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Internet : <http://xnet.ffgolf.org> **sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait: Voir Chapitre II-2/ FORFAITS du règlement général.

Les droits d'engagements de 170 € sont prélevés à l'inscription par la FFGolf et reversés à la Ligue qui reçoit.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux clubs montant en 3ème Division.